

Mesdames, Messieurs, Chers paroissiens,

C'est pour deux raisons que l'échevine M.Clementz et moi-même nous vous avons rejoints aujourd'hui :

La 1<sup>ère</sup> est de nous associer à vos remerciements adressés à monsieur le Vicaire Joseph, Claude ZOMBA qui va nous quitter pour Namur, après avoir officié dans les différentes paroisses de la commune.

Nous lui souhaitons « bon vent »

La 2<sup>ème</sup> raison est ...

D'abord un peu d'histoire à propos de cette église de Petitvoir.

On raconte – et c'est écrit dans les livres d'histoire - qu'autrefois les paroissiens de Tournay et des villages alentours devaient se rendre à l'église paroissiale de Longlier pour y célébrer les baptêmes, mariages, enterrements et autres offices religieux.

Ils empruntaient le chemin des morts, actuellement appelé chemin de Perchèpai, et accédaient à Longlier via le ruisseau du Grand Vivier que l'on ne pouvait, autrefois, passer à pieds secs.

Trouvant de plus en plus pesant cette pérégrination, ces paroissiens finirent par obtenir l'autorisation, en 1613, de construire une chapelle à destination des habitants de Tournay, Grandvoir, Fineuse, Petitvoir et Verlaine.

Celle-ci fut construite aux frais des habitants, qui apportaient les matériaux avec leur charrette. Le terrain fut donné et les archiducs Albert et Isabelle feront don de 150 livres. On rapporte que malgré cela, les paroissiens avaient du mal à boucler le budget et qu'ils ont dû revendre les deux cloches achetées à crédit.

En 1770, ils se plaignent de ne pas pouvoir tenir tous les offices chez eux. En effet, certains bébés meurent sans avoir été baptisés ou au retour de Longlier. Ils réclament alors la création d'une paroisse, ce qui finit par leur être accordé. La chapelle est remplacée en 1861 par une nouvelle église.

L'église de Petitvoir dépend de la paroisse de Tournay. Elle est intimement liée à la vie du Père Léon Lejeune, né en 1876 au village, et qui fut missionnaire aux îles Fidji. Lorsqu'il revient quelques mois au pays en 1925, il souffle l'idée de construire une église dédiée à Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus, patronne des missions. Le Père Lejeune mourra lépreux en 1951, relégué dans l'île de Makogaï. Cette église a donc un caractère spécial pour les habitants du village

car l'histoire de sa construction est peu banale et plusieurs familles ont participé à cette construction.

Les efforts des habitants de Tournay et Petitvoir démontrent l'attachement qu'ils ont eu et ont encore à leur église.

L'autorité communale ne pouvait rester insensible à la demande de remplacer la toiture des édifices.

J'ai moi-même pu me rendre compte des dégâts importants causés par l'effondrement partiel de la voute de l'église à Tournay à cause de trop nombreuses infiltrations d'eau et je me rends compte qu'il est temps d'agir à Petitvoir avant de rencontrer les mêmes effets destructeurs à Petitvoir.

Un premier marché public pour le remplacement de la toiture de l'église de Tournay, lancé en 2019, n'a pu être concrétisé.

Cependant, je peux vous annoncer aujourd'hui que le Conseil communal a décidé au mois de juillet d'approuver un nouveau cahier des charges de travaux et a porté un crédit budgétaire à cet effet, lequel est actuellement soumis à l'approbation de la région wallonne. Le marché public va pouvoir ainsi être lancé très prochainement en vue du démarrage rapide des travaux.

Pour l'église de Petitvoir, nous allons débiter l'étude incessamment et nous porterons le cahier des charges de travaux à l'approbation du Conseil communal d'ici la fin de l'année. Les travaux auront lieu ensuite, au printemps 2011.

Pour les deux bâtiments, nous profiterons des travaux pour remplacer les zincs de bardage qui manquent autour des chœurs.

Un budget de 160.000 € est prévu pour la réfection soit 75.000 € pour Petitvoir et 60.000 € pour Tournay.

Je tiens à remercier la Fabrique d'église pour la conscience qu'elle met à entretenir les deux églises avec l'aide de la Commune.

Je compte également sur Vous, les paroissiens, afin que vous fassiez vivre votre communauté chrétienne dans le temps afin que votre édifice restent un signe spirituel dans chacun des deux villages.